



Union Fédérale des Consommateurs - Que Choisir

Union régionale Ile de France

siège: 54 avenue de l'Ouest - 75014 PARIS

contact@ufcquechoisir-iledefrance.org

www.ufcquechoisir-iledefrance.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE (16/2/20)

Energie moins chère ensemble: des franciliens vont économiser 3.2 millions d'euros

Suite à la clôture de la campagne « Energie moins chère ensemble » 2019, l'UFC-Que Choisir Ile de France se félicite d'avoir contribué à faire baisser la facture et garantir une sécurité juridique renforcée pour des franciliens.

49 % des inscrits ont exprimé le souhait de souscrire, un record !

Sur les 40256 inscrits pour l'Ile de France, pas moins de 19565 ont exprimé le souhait de souscrire à une ou deux offres Energie moins chère ensemble, plaçant notre région en 1ère position au niveau national. Le taux de conversion est donc de 49%, soulignant l'attractivité des offres lauréates obtenues grâce à la mobilisation des consommateurs lors de l'inscription. Il faut souligner que 4558 consommateurs locaux ont souhaité souscrire au lot « soutien petits producteurs renouvelables » pour lequel l'essentiel de l'électricité produite doit provenir de petits sites de production situés en France.

3.24 millions d'euros de pouvoir d'achat économisé sur un an

Au vu des profils de consommation des souscripteurs, on estime à 3 243 706 € de pouvoir d'achat gagnés par et pour des franciliens. Comme les lots gaz et électricité « classiques » sont à prix fixes deux ans, ces importantes économies vont donc se prolonger pour les bénéficiaires de ces offres.

Une campagne qui participe à la dynamique concurrentielle

L'UFC-Que Choisir Ile de France ne peut également manquer de se réjouir du fait que suite au dévoilement des offres lauréates, de nouvelles offres attractives financièrement, aient émergé par le biais de nouveaux acteurs mais également d'anciens qui se sont alignés sur les offres lauréates. Le bénéfice de la campagne « Energie moins chère ensemble » s'étend donc au-delà des seuls souscripteurs.

Alors que le tarif réglementé du gaz va disparaître et que celui de l'électricité risque de connaître de nouvelles envolées, l'UFC Que Choisir Ile de France rappelle que les consommateurs ont aussi intérêt à faire jouer la concurrence individuellement. Elle invite donc les abonnés au gaz et à l'électricité de la région à consulter [le comparateur indépendant des offres Energie \(1\) leur permettant de connaître l'offre la plus adaptée à leur profil de consommation](https://www.quechoisir.org/comparateur-energie-1).

(1) <https://www.quechoisir.org/comparateur-energie-n21201/>